

p. 100 par rapport à 1975, pour la porter à un total de 28 millions et demi. En plus de sa contribution ordinaire, le Canada consentira de nouveau, au cours de l'année qui vient, une somme supplémentaire d'un demi-million de dollars canadiens pour des projets dont le but est d'accélérer le développement des pays les moins développés. La contribution totale du Canada pour 1976 sera donc de 29 millions de dollars canadiens.

La préoccupation du Canada pour les besoins spéciaux des pays les moins développés et les États nouvellement indépendants est l'une des principales considérations qui motivent cette importante majoration de sa contribution. Toutefois, ces engagements sont sujets à l'approbation éventuelle des affectations de crédits par le Parlement canadien.